

Où la carte nationale chasse les fées

Autor(en): **Badoux, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **90 (1963)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-233139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Où la carte nationale chasse les fées

par R. BADOUX

*Le rêve et la légende
sont deux parfums dans la vie.*

« *La dernière-née des réserves vaudoises — Argnaulaz — sise au pied nord des Tours-d'Aï et de Mayen, limitée d'autre part par le lac Rond et le lac Pourri, deux joyaux, malgré la dénomination pour le moins saugrenue du second, est une révélation* », nous dit le *Bulletin de la Protection de la Nature* de septembre 1961. Vous y parcourez la Combe de Lioson, la Combe de Tanney, vous vous rafraîchissez aux « Narines », ces deux sources jumelées qui jaillissent de la paroi de Truex.

Montez-y l'été prochain, et vous constaterez que le tableau qu'en esquisse M. Jacques Martin n'est point surfait.

Et si, après le pique-nique, l'envie te prend de « piquer un somme », laisse-toi bercer par la chanson du ruisselet ou par le murmure de la brise dans les aroles... Peut-être auras-tu la bonne fortune d'entrevoir l'âme de Nérine, la fée d'Aï, à la poursuite de Michel, le bel armailli ; peut-être ses compagnes tourneront-elles autour de toi une ronde silencieuse et caressante... Car tous ces « plans » et toutes ces « tannes » (pr. : tan-ne) étaient jadis hantés par ces êtres surnaturels et vaporeux, les fées, tour à tour protectrices et amoureuses, voire vengeresses, ces bonnes fées vaudoises qui ne se sentaient heureuses, dit Alfred Cérésole, que dans les calmes solitudes.

Les cris des chocards ou le sifflet perçant d'une marmotte a interrompu ta rêverie ?... Grimpe tout doucement sur la crête, au couchant, l'esprit encore imprégné de rêve et de légende. Tu verras, au fond, un autre lac, un autre joyau, dominé celui-ci par un rocher, un sex, une pare : la Pare-aux-Fées. Ce lac et cette pare dont nous parle Louis Seylaz, dans son admirable volume, *Nos Alpes vaudoises* :

« Voici le lac de Nairvaux, où les nymphes de la Pare-aux-Fées viennent tremper leurs cheveux de mousse. »

Si tu ne les vois pas, écoute ! Peut-être entendras-tu avec Juste-Olivier :

*Du lac, une voix incertaine
M'apporte une chanson lointaine :
C'est la fée au pied diligent
Qui vient, sautant et voltigeant
Danser sous le rayon d'argent.*

* * *

Garde-toi bien, à ce moment-là, pour te situer, garde-toi bien, de peur que ton rêve ne s'envole, de déplier ta carte nationale au 1 : 50 000 — Rochers-de-Naye. Voyons : ... Aï... Argnaule... Nervaux... Tiens, tiens !... Plus de Pare-aux-Fées, mais le « Sex du Parc aux Feyes » ! (le Rocher du Parc aux Brebis). Voilà ! Tu retombes prosaïquement sur terre au milieu d'un troupeau de moutons enclos dans un parc dont tu cherches instinctivement le fil électrisé. Et les érudits de te citer, justement d'ailleurs, « L'origine et le sens des noms de lieux », de Pierre Chessex : « ... comme les Côtes-aux-Fées et les Grottes-aux-Fées, lesquelles sont des Fayes, soit des brebis (latin : feta), et non de gracieuses apparitions réservées à de rares élus... »

Adieu donc, fées, servants, légendes !... Non, pas encore, car nous les retrouvons fort heureusement avec Alfred Cérésole, dans ses *Légendes des Alpes vaudoises* : fée, faye, faïe (latin : fata). Et rassurez-vous : il y avait en Argnaulaz et en Nairvaux certainement place pour les

unes et pour les autres, pour les fayes et pour les faïes, pour la réalité et pour le mythe. Si la confusion a été inévitable, si les Côtes-aux-Fées et les Prés-aux-Fayes (brebis !) sont nombreux dans le pays, bon nombre de Tannes (tan-ne) et de grottes (aux fées) doivent bel et bien leur nom à ces gracieuses créatures irréelles que l'imagination et le rêve percevaient sur les hauteurs les jours de brume. Celle d'Aï, en particulier, percée au flanc de la paroi à pic, à quelque vingt mètres de la base, appartient sans aucun doute à Nérine et à ses sœurs. Vit-on jamais une brebis s'y aventurer !

Pourquoi l'ombre et l'âme des fées ne hanteraient-elles encore non seulement la Chenau de Mayen ou les hauteurs de la Berneuse, mais aussi (et pourquoi pas ?) la Combe de Lioson et celle de Tanney, sur l'autre versant, pour se mirer en passant dans les eaux limpides du lac de Nervaux et s'élançer en farandole autour du Sex du Parc aux Feyes... aux brebis ?

Frédéric Mistral parle dans *Mireille*, au chant VI^e, des « Trau di Fado » (les trous de fées) de sa Provence :

« Aqui, li fado varaiejon,
Coume de rai que trantaiejon. »
(Là errent les fées,
Pareilles à des rayons qui tremblent.)

Et Frédéric Monneron, un poète bien vaudois, écrit ces vers :

*Des vaporeux esprits la peuplade, là-bas,
Au pied des bruns rochers, sur de
[fraîches pelouses,
Glisse... et l'on dirait voir de nouvelles
[épouses
Dans leurs folâtres jeux pressant leurs
[pas tremblants,
Sveltes, le front caché sous de longs
[voiles blancs.*

La carte nationale a raison, certes. Mais malgré cette raison prosaïque, nous aimerions que la dernière-née des réserves

vaudoises, Argnaule, ainsi que le territoire voisin de Nervaux, garde dans ses Combes et dans ses Tannes (tan-ne), dans l'eau limpide de ses lacs, ces bijoux, et à l'entour de ses pares, un peu du parfum et du rêve de ce temps jadis, du bon temps où les fées hantaient les imaginations et faisaient bon ménage avec les humains et avec les... feyes.

* * *

A nos fidèles abonnés et lecteurs...

Avec ce numéro du 15 septembre 1962, le *Conteur* entre dans sa 16^e année.

Il se doit, à cet âge, de pouvoir voler de ses propres ailes.

Et – nous le disons bien haut – cela dépendra de vous, fidèles abonnés et lecteurs... Oui, de vous, patoisants romands entre autres.

On compte encore une centaine de mille amis et défenseurs du vieux langage en Romandie...

Que demandons-nous ? Que **3000** seulement s'abonnent au *Conteur*... pour qu'il puisse faire face à ses engagements financiers et se développer...

Il importe donc que vous, les « fidèles » du *Conteur*, fassiez un petit effort dès ce mois de septembre, pour abonner vos amis et connaissances et, si l'un d'eux est commerçant ou restaurateur, de lui suggérer de faire un peu de publicité dans la revue que vous aimez.

Allons, chers amis, pour cet ami Oscar Pasche, qui se dévoue tellement, et pour moi-même, qui mets tout mon cœur à l'ouvrage, un bon mouvement...

En attendant, la rédaction se réserve de « jumeler » deux ou trois numéros, au cours de cette année de « résistance ». N'en prenez pas ombrage...

Et vive... le *Conteur* romand !

R. Molles et Oscar Pasche.